

CONDITIONS GENERALES – IDEST Communication SA, Bruxelles

Article 1. Les offres

Nos offres, devis et tous les documents qui les accompagnent, restent notre seule propriété et ils ne peuvent être ni copiés, ni communiqués à des tiers, ni exécutés sans notre accord écrit.

La personne qui passe commande reconnaît s'engager entièrement et personnellement ou avoir pouvoir d'engager valablement.

Nos offres ne sont valables que durant une période de trois mois.

Les offres non acceptées dans ce délai sont nulles et non avenues.

Article 2. Les commandes

Les commandes ne seront définitivement enregistrées:

- qu'après accord sur notre offre et réception de l'acompte éventuellement convenu,
- que lorsque nous serons en possession de tous les renseignements techniques ou autres nécessaires à la bonne exécution.

Le client n'a pas le droit de suspendre ou d'annuler sa commande.

Si nous devions néanmoins accepter l'une ou l'autre annulation de la commande, la facturation portera, à tout le moins et sous réserves de tous autres dommages et intérêts, sur le travail dans l'état où il se trouve, sur toutes les heures de travail déjà accomplies ainsi que sur les diverses démarches déjà effectuées.

Article 3. Les conditions de paiement et les factures

Toutes nos factures sont payables 30 jours fin de mois à notre siège d'exploitation.

Les factures impayées à leur échéance porteront immédiatement, de plein droit et sans mise en demeure, des intérêts au taux de 12% par an.

Sans préjudice des intérêts, le défaut de paiement à l'échéance de l'intégralité de la facture entraînera la déduction d'une indemnité complémentaire, conventionnelle et forfaitaire égale à 10% du montant impayé avec un minimum de EUR 40.

Article 4. L'élection de domicile

Le bon de commande ou l'acceptation de notre offre vaut élection de domicile à l'adresse renseignée par notre client.

En ce qui concerne les réclamations, les intérêts de retard et les indemnités conventionnelles, celui-ci ne pourra se prévaloir du défaut de réception des factures consécutif à un changement d'adresse qui ne nous aurait pas été signalé par écrit.

Article 5. Les réclamations

Pour être valable, tout refus ou réclamation doit nous être communiqué, par écrit motivé et recommandé, dans les huit jours de la réception des travaux et, au plus tard, dans les huit jours de la facturation.

L'absence de contestation formulée de la manière précisée au présent article entraîne l'acceptation inconditionnelle et irrévocable du travail livré, des prestations fournies et de la facture.

Les défauts ou l'absence de livraison d'une partie d'un travail commandé ne permet pas au client de refuser la totalité de la fourniture et/ou de refuser de payer le travail livré.

Les délais sont donnés à titre indicatif.

Les éventuels retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni donner lieu au paiement d'indemnité, pénalité ou dédommagement quelconque.

Article 6. La compétence

Tout différend né ou à naître entre nos clients et nous relève exclusivement de la compétence des Tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Nivelles et, le cas échéant, de la Justice de Paix du canton de Wavre, et ce quel que soit le lieu d'exécution des obligations, de conclusion des contrats et/ou de résidence des parties.

L'émission ou l'acceptation de traites ne vaut pas exception à la présente clause d'attribution de compétence.

Article 7. Les conditions générales de nos clients

Nous déclinons formellement toutes les conditions générales de nos clients non expressément acceptées par nous.

Article 8. Les responsabilités

Les clients qui nous transmettent des ordres d'exécution assument l'entière responsabilité des conséquences éventuelles de la publication ou de la diffusion par leurs soins des textes rédigés ou traduits par IdEst.

Article 9. L'acceptation

Toutes les conditions stipulées ci-dessus sont considérées comme acceptées sans restriction ni réserve par le seul fait de la signature du bon de commande ou de l'acceptation de la facture.

IDEST Communication SA

196-202, rue Théodore Verhaegen

B-1060 – Bruxelles - BELGIQUE

Tél : +32 2 543 1860 – Fax : +32 2 543 1865

TVA : BE 0441791745

info@idestnetPOINTcom – www.idestnet.com